

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°86-2023-090

PUBLIÉ LE 16 MAI 2023

Sommaire

PREFECTURE de la VIENNE / intervenants départementaux de sécurité routière de la Vienne

86-2023-05-15-00004 - Arrêté N°2023/CAB/BSR/07 portant modification de l'arrêté n°2023/CAB/BSR/01 désignant les intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) (4 pages)

Page 3

PREFECTURE de la VIENNE

86-2023-05-15-00004

Arrêté N°2023/CAB/BSR/07 portant modification
de l'arrêté n°2023/CAB/BSR/01 désignant les
intervenants départementaux de sécurité
routière (IDSR)

**ARRÊTÉ N°2023/CAB/BSR/07
portant modification de l'arrêté n°2023/CAB/BSR/01 désignant les intervenants
départementaux de sécurité routière (IDSR)**

LE PRÉFET DE LA VIENNE

Vu la décision du comité interministériel à la sécurité routière du 7 juillet 2004 de lancer et déployer dans chaque département un programme intitulé « Agir pour la Sécurité Routière » (AGIR) ;

Vu la lettre du Délégué Interministériel à la Sécurité Routière aux Préfets du 23 août 2004, portant sur le lancement du nouveau dispositif pour la politique locale de sécurité routière, et notamment du programme « Agir pour la Sécurité Routière » ;

Vu l'arrêté n°2023/CAB/BSR/01 du 10 janvier 2023 portant désignation des intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) ;

Considérant que les personnes proposées soit sont issues du corps des inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière soit ont suivi la formation initiale des intervenants départementaux de sécurité routière ;

Sur proposition de la directrice de cabinet de la préfète de la Vienne, cheffe de projet sécurité routière ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral n°2023/CAB/BSR/01 du 10 janvier 2023 est modifié ainsi qu'il suit :

Les personnes dont les noms suivent sont nommées intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) pour l'année 2023 :

M. ADANHOU COCOU Gildas, juriste-médiateur social et numérique,
M. AUTEFAULT Luc, Gendarmerie nationale,
M. BASSANI Sébastien, Gendarmerie nationale,
M. BENOIT Cédric, formateur santé et sécurité au travail,
M. BERTRAND Olivier, entrepreneur du Bâtiment,
M. BIENAIMÉ Jacques, retraité,
M^{me} BONDU Delphine, inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière,
M. BORDES Romain, Gendarmerie nationale,

Réf : 030-DC86-BSR-2023
Préfecture de la Vienne – Place Aristide Briand - CS 30589 – 86021 POITIERS
Téléphone : 05 49 55 70 00 – Courriel : pref-courrier@vienne.gouv.fr
Jours et horaires d'ouverture consultables sur notre site Internet : www.vienne.gouv.fr

M^{me} BORIES Stéphanie, inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière,
M. BOUHASSOUN Harbi, chargé de mission sécurité routière et prévention situationnelle, ville de Châtellerauld,
M. CÉZARD Pierre, retraité, membre de l'Automobile club de l'ouest,
M. CHAPUT Clément, Police municipale, ville de Châtellerauld,
M. CHAUVEAU Raymond, retraité de la Gendarmerie nationale,
M. CORBIN Yves, Gendarmerie nationale,
M. COSTA NOBRE Manuel, enseignant de la conduite, retraité de la Gendarmerie nationale,
M. CULOT Stéphane, membre de l'association Vélocité 86,
M. DEBIEN Francois, ingénieur CNRS,
M. DEMARS Francis, retraité,
M. DETAPPE Bruno, SDIS 86,
M^{me} DENIS Gaëlle, Gendarmerie nationale,
M. EPAILLARD Jean-Marie, retraité,
M. FAES Thierry, Gendarmerie nationale,
M. GRUET Gilles, retraité de la Police nationale,
M. GUÉRAUD Charles, Gendarmerie nationale,
M. HAMON Jonathan, Gendarmerie nationale,
M. HAMON Patrice, retraité, Délégué départemental de l'Éducation nationale et correspondant départemental de l'ANATEEP,
M. JACQUELIN Florian, Gendarmerie nationale,
M^{me} ILMANE Sofia, contrôleuse des transports, Région Nouvelle Aquitaine,
M. JEANNEAU Thierry, inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière, chargé de mission deux-roues motorisés,
M^{me} JEANSON Marie-Ange, membre de l'association Droit du piéton,
M. LARUE Christophe, militaire,
M. LAURENT Henry-Jack, Direction départementale des territoires de la Vienne,
M. MEHEUX Yann, Président de l'association des victimes de la route,
M. MERMET Jacques, retraité,
M. MONORY Bruno, Direction départementale de la sécurité publique de la Vienne,
M. PALOMARES Jean-Pierre, retraité du Ministère de l'Éducation nationale,
M. PECHERA Jean-François, Gendarmerie nationale,
M. PICHARD Richard, Police municipale, ville de Châtellerauld,
M. PIERRON Jean-Guy, membre de l'association Prévention routière,
M. PORCHET Bernard, retraité, membre de l'association des anciens maires et adjoints de la Vienne (ADAMA 86),
M. RETUREAU Frédéric, Gendarmerie nationale,
M. ROCHE Bernard, retraité,
M. TERRIOT Jean-Bernard, agent de lycée, ville de Châtellerauld,
M. VALENGIN Patrick, retraité de la Gendarmerie nationale, membre de la FFMC 86,
M. VERRET Dominique, retraité ingénieur de la Direction Routes, Conseil départemental,
M. ZANETTI Walter, membre de l'association Prévention MAIF.

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral n°2023/CAB/BSR/01 du 10 janvier 2023 restent inchangées.

Article 3 : La directrice de cabinet du préfet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vienne.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Poitiers, le **15 MAI 2023**

Pour le préfet et par délégation,
la sous-préfète, directrice de cabinet



Alice MALLICK

